

**Comite de pilotage
Réforme des rythmes scolaires**

Compte rendu
Lundi 11 Avril 2018

Présents :

Elus de la Commission Enfance et Jeunesse : H. Picard, V. Letellier, A. Douard, M. Hurault,
Responsable Enfance-Jeunesse : E. Lemahieu,
Responsable Jeunesse : M. Goupil,
Déléguée DDEN : L. Boissière,
Directeur Ecole Paul Emile Victor : M. Brisson,
Représentants parents d'élèves PEV : M. Di Mambro, C. Léonard, F. Bossennec

Excusés :

Responsable Médiathèque : A. Sauvager,
Représentant parents d'élèves Sacré Coeur : P. Gicquel
Elus de la Commission Enfance et Jeunesse : C. Auffray, M. Bretel
Directrice Ecole Sacré Cœur : M-E. Martin

**Ordre du jour :
Projet de fonctionnement TAP - Rentrée 2018-2019**

Rappel des priorités pour la rentrée 2018-2019 :

- Respect du taux d'encadrement et de qualifications garantissant la sécurité physique et morale des mineurs accueillis (réglementation ACM).
- Proposition d'activités prenant en compte les spécificités des enfants de maternelle et des plus de 6 ans.
- Adoption de conditions d'inscription offrant à chacun l'accessibilité aux activités proposées
- Qualité éducative des temps périscolaires et des activités proposées

Fréquentation TAP

En moyenne 150 enfants par jour.
Pic de fréquentation les mardi et jeudi.
Habilitation 60 – de 6 ans (fréquentation 50 à 65 enfants , moyenne 55)
Habilitation 90 + de 6 ans (fréquentation 85 à 100 enfants, moyenne 96)

Rappel équipe d'encadrement actuelle

6 animateurs en élémentaire (3 à 4 activités / Jour + 2 animateurs cour) en moyenne 52 places en activités.
3 Atsem maternelle

Projection rentrée 2018-2019

	Effectif Prévisionnel	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Maternelle					
TPS/PS	60	3 ATSEM + 1 animateur	3 ATSEM + 2 animateurs	3 ATSEM + 1 animateur	3 ATSEM + 2 animateurs
MS		+ 1 animateur	-	+ 1 animateur	-
GS		4 à 5 pôles d'activités « autonomes »	4 à 5 pôles d'activités « autonomes »	4 à 5 pôles d'activités « autonomes »	4 à 5 pôles d'activités « autonomes »
Elémentaire					
		TAPIE	TAPO	TAPIE	TAPO
CP	95	5 animateurs	6 animateurs + responsable médiathèque	5 animateurs	6 animateurs + responsable médiathèque
CE1/CE2		-	-	-	-
CE2/CM1		Accès aux différents espaces aménagés*	4 à 5 propositions d'activités	Accès aux différents espaces aménagés*	4 à 5 propositions d'activités
CM1					
CM2					

Elémentaire

Lundi et Jeudi

5 animateurs en élémentaire - 1 animateur / 18 enfants

Accès aux différents espaces aménagés* + ateliers autonomes :

- Salle de garderie (parquet), jeux d'imitation, construction... (1 animateur)
- Salle de goûter mise à disposition matériel et fiches activités à réaliser en autonomie (1 animateur)
- Hall de l'école (hors période d'exposition) espace lecture (en autonomie surveillée)
- Préfabriqué (sous réserve ouverture de classe) espace jeux / Ludothèque (1 animateur)
- Cour + Préau (2 anims)

Mardi et Vendredi

6 animateurs + 1 responsable médiathèque + bénévoles / associations/ intervenants...

Propositions d'activités par niveau / environ 90 places en activités

CP/ CE1 :

- 46 élèves soit environ 38 enfants présents (Effectifs prévisionnels)
- 2 à 3 animateurs / 2 à 3 propositions d'activités
- groupe d'environ 15 enfants

CE2/CM1/CM2 :

- 63 élèves soit environ 55 enfants présents (Effectifs prévisionnels)
- 3 à 4 animateurs / 3 à 4 propositions d'activités
- groupe d'environ 13 enfants

Problématiques

- Modalités d'inscriptions

Quelles modalités ? / Par les familles ? / Par les enfants ?

Constats :

- Les inscriptions ne se font pas dans le temps imparti soit 1 semaine avant chaque période de vacances + 1 semaine pendant les vacances. Cela implique pour l'équipe de procéder à des inscriptions auprès des enfants la première semaine de la rentrée pour compléter les groupes.
- Problème de communication, les enfants ne savent pas ou ils sont inscrits et certains ne souhaitent pas participer .

Perspectives :

- Procéder à une pré inscription des enfants avec les animateurs.
- Chaque animateur présente son activité aux niveaux concernés

- Modalités de participation

- Possibilités de ne pas participer aux activités
- Dégager un animateur volant pour les enfants qui ne souhaitent pas s'inscrire (Déterminer les modalités d'organisation et anticiper les incidences éventuelles sur le fonctionnement).

- Locaux

- Disponibilités de la salle de sports, activités ASE Lundi et Mardi.
- TAPO Mardi et Vendredi, possibilité d'un seul TAP sportif par semaine..
- Possibilité utiliser salle des miroirs le mardi (Gym acro / Danse / Step...)

- Pédibus

- Mise à disposition d'un animateur pour assurer les pédibus les Lundi, Mardi et Jeudi.
- Un animateur en moins pour assurer la sécurité et l'encadrement.

- Encadrement

- Impliquer les associations
- Appel à bénévole
- Embauche d'un animateur

- Communication

- Réunion d'information familles (mai/juin)
- Une plaquette de présentation à l'année (septembre)
- Définition des activités par période pour permettre aux familles d'avoir une vue d'ensemble
- Réduire la communication papier
- Mise en place d'une news letter

- Gestion quotidienne des présences

Permet de déterminer l'effectif réel quotidien et les enfants présents sous notre responsabilité.